

# Baby Gym

2018/2019

## DEFINITION

Les séances de Baby Gym permettent aux enfants en bas âge de développer le sens de l'équilibre, la coordination des mouvements, la souplesse, la socialisation et de la confiance en soi. Elles favorisent l'éveil des enfants aux différents sports.

## HORAIRES et LIEUX



### Inscription sur place

2 séances sont mises en place :

♣ le mardi de 17h45/18h45 à la salle des fêtes de Noyelle-Vion avec Noémie

OU

♣ le mercredi de 10h/11h à la salle des fêtes de Bienvillers au Bois avec Wendy

## REPARTITION DU TEMPS

L'activité dure 1 heure

- ♣ 10 min : Echauffement
- ♣ 15 min : petits jeux dynamiques
- ♣ 30 min : motricité
- ♣ 5 min : temps calme

## REGLEMENT INTERIEUR

\* Respecter les horaires des séances.

\* Les séances sont payantes 20 euros/an et réservées aux enfants de 3 à 5 ans.

\* L'enfant sera tenu de respecter l'éducatrice et le matériel mis à disposition sous peine de ne plus pouvoir participer.



\* **La présence des parents n'est pas autorisée** pendant le déroulement de l'activité.

\* **Effectif limité à 12 enfants**

## CONSEILS VESTIMENTAIRES ET EAU

\* Une tenue de sports est obligatoire : Baskets propres, survêtement (ou leggings ou short), une veste (ou sweat), un t-shirt, marqués du nom de l'enfant.

\* L'enfant sera tenu de se munir d'une petite bouteille d'eau (ou gourde) marqué du nom de l'enfant (Pas de goûter)

Noémie (éducatrice sportive) au 03.21.220.200  
ou par mail : [noemie.lorenc@campagnesartois.fr](mailto:noemie.lorenc@campagnesartois.fr)